



● silhouette

Sophie Bessis, historienne et chercheuse nous parle des femmes de la révolution tunisienne... (page 13)



● à Pôle Emploi

La négociation sur les métiers et qualifications est lancée (page 5)

modes d'emplois



www.snuteffsu.org

Numéro 36 | avril 2011 | 1,50 € | Journal du Syndicat National Unitaire de Pôle Emploi FSU | Fédération Syndicale Unitaire

PÔLE EMPLOI FSU

● actualité

Que se passe t'il dans le monde arabe ? Après Ben Ali et Moubarak, qui dégage ?

Le 17 décembre 2010, Mohamed Bouazizi, diplômé Tunisien de Sidi Bouzid, devenu vendeur... (p15)

● à Pôle emploi

OATT: après l'accord national et les négociations régionales.

Bilan et perspectives... (p12)



© P. Sabatier

● protection sociale

Bientôt, une mutuelle unique pour le personnel de Pôle Emploi. (p6)

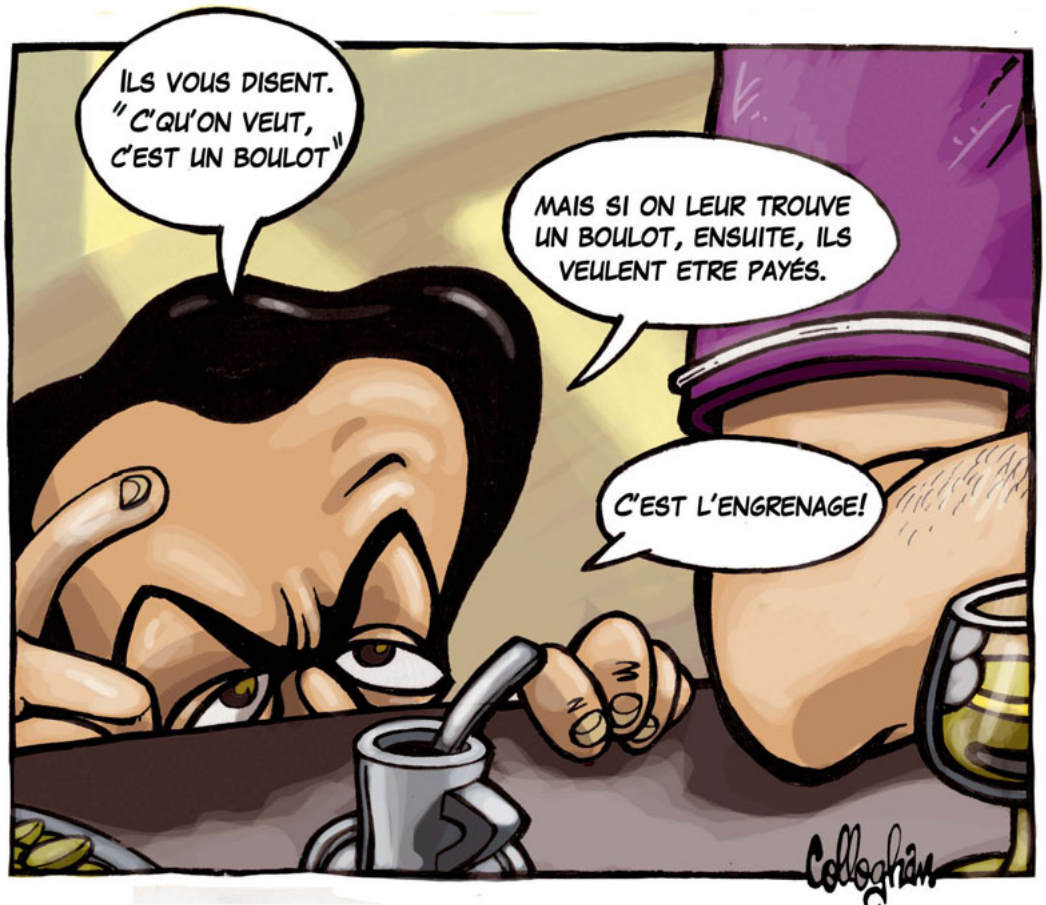
● actualité



Vous ne comprenez rien à l'économie? Rendez-vous page 7

Un débat escamoté

Depuis quarante ans, la France et l'ensemble des pays dits « développés » vivent le chômage de masse. Depuis quarante ans, les gouvernements successifs utilisent les mêmes recettes... (p2)



● Guy Yotine

Bientôt en congé ? Guy vous donne ses conseils exclusifs pour des vacances gratos !

(p14)

● 3/4 à Pôle Emploi

Forum social mondial de Dakar. Oui, un autre monde est possible !

Le comité d'organisation sénégalais a été confronté à un... (p10)

● Le chômage

Un débat escamoté

Depuis quarante ans, la France et l'ensemble des pays dits « développés » vivent le chômage de masse. Depuis quarante ans, les gouvernements successifs utilisent les mêmes recettes : convocations de centaines de milliers de privés d'emploi ; durcissement de la gestion de la liste ; stages parking ; emplois subventionnés ; « tripatouillages » des chiffres ; changements de méthodes de comptage ; dénonciations des chômeurs, accusés de « ne pas chercher. » Les dirigeants et dirigeantes politiques utilisent artifices, tromperies et fausses solutions pour masquer leur impuissance face à une économie libérale qui attaque le travail.

Quelques repères pour mieux comprendre :

- En décembre 2010, 4 millions de chômeuses et chômeurs de catégories A, B et C
- En février 2011 : 4,3 millions de chômeuses et chômeurs de cat. A, B et C
- Entre 2008 et 2010 : une progression de 800 000 DE, dont 450 000 sur la dernière année.
- Chômeuses et chômeurs de longue durée de plus d'un an : 1 650 000 sur les 4,3 millions, soit une progression moyenne de 30 % sur un an.

Sur fond de faible reprise, le chômage de longue durée s'est accru :

- Près de 20 % pour les demandeurs d'emploi de longue durée (DELD) de 1 à 2 ans
- 38,5 % pour les DELD de 2 à 3 ans
- 18,1 pour les DELD de plus de 3 ans

Alors que la population active est en hausse de plus 106 000 par an, dont les causes sont la hausse du taux d'activité des femmes et le recul du départ à la retraite, alors que la crise a entraîné des suppressions d'emplois :

- 521 000 dans le secteur marchand représentant la plus forte baisse depuis 4 ans.
- 32 000 postes dans la Fonction Publique (RGPP)
- 60 000 contrats aidés, passant de 400 000 en 2010 à 340 000 en 2011

Le gouvernement s'obstine sur son leitmotiv « travailler plus pour gagner plus », d'où 177 millions d'heures supplémentaires en 2010, subventionnées à 4 milliards, équivalant à 390 000 emplois, sachant qu'un emploi coûte en moyenne 40 000 € par an, cotisations incluses, le tout générant un déficit de l'Unedic de 8,5 milliards en 2010.



Le travail tue aussi ! ▲

La contre-réforme des retraites, outre son aspect injuste, est contre-productive dans un contexte de crise économique durable et d'une montée du chômage.

La contre-réforme des retraites, outre son aspect injuste, est contre-productive dans un contexte de crise économique durable et d'une montée du chômage. Le nombre des plus de 50 ans inscrits en catégories A, B, C, augmente de 16 % en un an, touchant près de 750 000 personnes. Leur situation est préoccupante, les entreprises rechignant à les embaucher !

Chiffres du chômage : interprétation, manipulation, falsification ?

Le taux de chômage révèle l'état de la société. Pour les Françaises et les

Français, c'est le problème n° 1. Il est l'objet d'une attention particulière pour tous les gouvernements. Pour masquer l'échec des politiques de l'emploi, le taux de chômage est sujet à interprétations et manipulations.

En se basant sur la seule catégorie A, le gouvernement utilise un baromètre partiel qui ne reflète pas l'ampleur du chômage. Il fait fi de l'emploi précaire qui s'impose comme un passage obligé et ne tient pas compte du temps partiel imposé aux populations les plus fragiles, dont les femmes sont

4,3 M

C'est le nombre de millions de chômeuses et chômeurs de cat. A, B et C en 2011

106 000

La population active est en hausse de plus 106 000 personnes par an

les premières victimes. Il ne prend pas en compte les stagiaires de la formation et, pour couronner le tout, les populations Domiennes, dont le taux de chômage dépasse les 25 %.

La réalité est plus cruelle que celle annoncée ! Au lieu de nourrir un débat sur des solutions globales face à ce fléau, le gouvernement se contente de « mesurette » servant à masquer la réalité. Ce qui dénote un manque de courage et confirme le maintien d'une politique inégalitaire...

Dans ce contexte, Nicolas Sarkozy et Xavier Bertrand ont multiplié les déclarations annonçant la mobilisation de crédits supplémentaires à destination notamment des CLD. On sait que ces plans ont des effets importants sur les statistiques du chômage. À la fois, parce qu'ils permettent de « basculer » les chômeuses et chômeurs concernés hors des catégories « phares », donc hors de la liste des DE, mais aussi, parce qu'un certain nombre de personnes inscrites ne viennent pas aux convocations et sont radiées des listes.

Ceci a pour conséquence, le découragement de certaines et certains, suite à un parcours fait de multiples stages ou formations qui ne débouche que rarement sur un emploi stable. Voilà, la réalité !

L'histoire bégaie

Après le plan REBOND qui, pour rappel, avait pour objectif de recevoir 360 000 demandeuses et demandeurs d'emploi en fin de droits et, dont le résultat est un échec cuisant, un énième plan est à l'ordre du jour : Le plan Sarkozy avec pour objectif de recevoir, cette fois-ci, avant la fin du mois de juin, 673 000 demandeuses et demandeurs d'emploi de longue durée. Une fois de plus, le gouvernement se contente de quelques « mesurette » : 15 000 places de stages, 50 000 contrats aidés. Des recettes classiques, partisanes, dont on connaît l'efficacité !

À partir de 1983-1984, la hausse des inscriptions de plus d'un an, avait déclenché les premiers programmes en direction des chômeuses et des chômeurs de longue durée (CLD) : D'abord une vaste campagne d'entretiens lancée par l'ANPE, puis les

premières vagues massives de stages « CLD » à l'approche des législatives de 1986. En 1992, à la veille législatives, le gouvernement avait usé de la même stratégie, toujours en direction des chômeuses et des chômeurs de longue durée. Le traitement social du chômage a fait les frais de la rigueur. Quant à une véritable politique de l'emploi, elle supposerait, pour être efficace, un véritable rebond de la croissance, et sûrement pas la croissance molle actuelle.

Une fois de plus, le gouvernement se contente de quelques « mesurette » : 15 000 places de stages, 50 000 contrats aidés.

Dans ce contexte dégradé du chômage, les agentes et les agents de Pôle Emploi qui, déjà, connaissent des conditions de travail dégradées, sont soumis-es aux pressions d'une politique électoraliste, ayant pour objectif la baisse artificielle du chômage.

Des alternatives possibles

Il n'y a pas de fatalité et, pour juguler le chômage, d'autres politiques existent : une augmentation des salaires assortie d'une réduction du temps de travail à 32 heures. Certains économistes ne rejettent pas ces hypothèses, le passage aux 35 heures a permis de créer 350 000 emplois. C'est une réalité, l'augmentation des salaires aurait un effet sur la consommation et permettrait une relance économique. Enfin, aucune politique de l'emploi volontariste et pertinente ne peut réussir sans une réforme fiscale de grande ampleur, pour répartir les richesses plus équitablement. ●

Philippe Sabater

Pour en savoir plus...

- *Manifeste d'économistes atterrés* collection « les liens qui libèrent »
- *Métamorphoses du travail, critique de la raison économique*, d'André Gorz, collection « folio essais »
- *Le monde du travail* Édition « la découverte »
- *L'état de l'économie 2011*, hors série d'« Alternatives économiques »

● édit

Non à la manipulation !

Ce trimestre est riche d'actualité : révolutions des pays Arabes, interventions militaires en Lybie, crise environnementale et nucléaire au Japon, crise économique et sociale à échelle européenne et mondiale, crise des valeurs. Tous ces sujets auraient dû trouver une place dans cet édit. Exceptionnellement, nous le consacrons à nos valeurs fondamentales, incompatibles avec les thèses nationalistes et extrémistes du Front National.

Marine Le Pen, nouvelle égérie des plateaux de télévision, jugée plus présentable et moins sulfureuse que son père, habile pour accélérer un aggiornamento de façade, profite à plein d'une droitisation du débat politique, évacuant la question sociale au profit d'une grande opération de détournement de l'opinion. Après le débat sur l'identité nationale et l'insupportable campagne estivale sur les Roms, la droite poursuit sa sale besogne avec un débat sur l'Islam, en présentant les révolutions Arabes comme une menace. Eric Zemmour remplace André Malraux ! La porosité entre droite et extrême-droite est réelle. Sans oublier le climat des affaires, avec les vacances ministérielles, le procès Chirac, ou les magouilles des frères Guérini, du « tous pourris » qui profite au FN, présenté comme « hors système ». Une situation dangereuse et préoccupante s'installe sournoisement. Le SNU combat la préférence nationale, antinomique avec nos valeurs démocratiques fondamentales :

DECLARATION COMMUNE UNSA-CFDT-CGT-FSU-SOLIDAIRES du 17 mars 2011

« La situation sociale est grave : 5 millions de demandeurs d'emploi, 8 millions de français vivant sous le seuil de pauvreté, accroissement de la précarité, conditions de travail dégradées... L'accroissement des inégalités et des injustices mine la cohésion sociale. L'absence de perspectives, un dialogue social insuffisant, provoquent interrogations et désarroi face à l'avenir.

Dans ce contexte, les organisations syndicales, ne peuvent rester indifférentes à l'utilisation de la situation sociale pour promouvoir certaines thèses dans le débat public comme le fait le Front National. La thèse de la préférence nationale est antinomique avec les valeurs fondamentales du syndicalisme. L'exclusion, le rejet de l'autre, le repli de la France sur elle-même et la fermeture des frontières, la désignation de boucs émissaires, la dénonciation de l'immigration comme responsable de tous les maux sont des attitudes qui, l'histoire en témoigne, ne peuvent conduire qu'au pire.

Les organisations syndicales agissent quotidiennement pour rechercher et exiger des réponses face à cette situation sociale ; en matière d'emploi, de pouvoir d'achat, d'égalité des droits... Leur action est portée par les valeurs qui sont celles du syndicalisme, au cœur desquelles figurent la solidarité entre tous les salariés et la lutte contre toutes les formes de discrimination.

Les organisations syndicales CFDT – CGT – FSU – SOLIDAIRES – UNSA sont déterminées à empêcher l'instrumentalisation du syndicalisme par le Front National qui n'est pas un parti comme les autres et dont les orientations sont à l'opposé des valeurs qu'elles portent. Les organisations syndicales sont aussi garantes du respect de ces valeurs au sein de leurs organisations et par leurs militants ».

Le SNU met tout en œuvre et se mobilise pour contrer la montée des idées nauséabondes du Front National, qui constituent un réel danger pour la vie démocratique dans notre pays. ●

Le SNU Pôle Emploi FSU

**VOTER FRONT NATIONAL
NUIT GRAVEMENT
À VOTRE AVENIR ET À CELUI
DE VOTRE ENTOURAGE**

16%

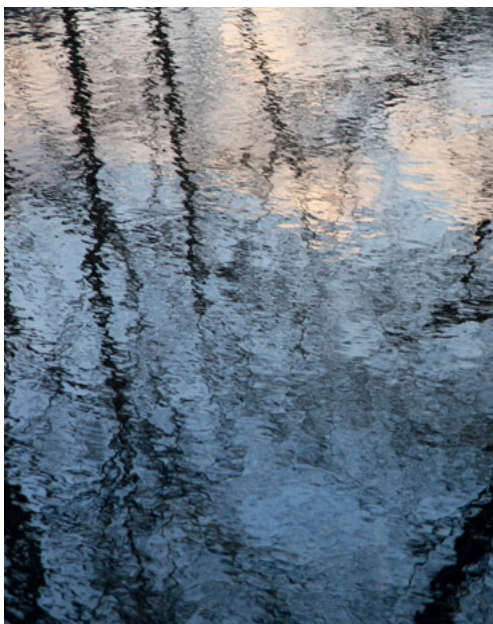
Le nombre des plus de 50 ans inscrits au chômage en catégories A, B, C, a augmenté de 16 % en un an, touchant près de 750 000 personnes.

● Égalité professionnelle

La négociation est terminée

Après une négociation rapidement bâclée, l'accord a été signé le 18 mars dernier, sans le SNU. La majorité de nos revendications, dont le but était d'instaurer une véritable égalité hommes/femmes à Pôle Emploi ont été refusées par la Direction générale. Seule une minorité de femmes pourra bénéficier de mesures de rattrapages.

Découvrez, ci-contre, le courrier adressé, par le SNU, au Directeur Général, Christian Charpy.



L'égalité hommes / femmes en basses eaux

© P. Sabater



SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE ● PÔLE EMPLOI FSU
Travail ● Emploi ● Formation ● Insertion

www.snutefifsu.org • syndicat.snu@pole-emploi.fr
43/45, rue de Javel • 75015 PARIS • Tél : 01 44 37 00 30 • Fax : 01 44 37 00 40

DIRECTION GENERALE DE POLE EMPLOI
À Monsieur le Directeur Général
1 rue du Dr GLEY - 75020 PARIS

OBJET : Accord relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et à la conciliation vie professionnelle, familiale et personnelle à pole emploi.

Monsieur,

Par la présente le SNU TEFI Pôle-emploi FSU, pour la FSU, vous informe qu'il n'apposera pas sa signature au bas de l'« accord relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et à la conciliation vie professionnelle, familiale et personnelle à Pôle emploi », aux motifs suivants :

- Aux écarts de salaires au détriment des femmes, cet accord propose de ne rendre partiellement justice qu'à 3500 des femmes sur la population féminine totale de Pôle emploi. Ce rattrapage comprend un seuil inadmissible et injustifié de 5%. Un seuil qui serait lié « à la moindre performance féminine », ce qui est inacceptable comme nous l'avons exprimé en séance.
- À des mesures de rattrapage dans l'accès des femmes à la promotion, tout au long des négociations, la direction nous a répondu que ce chapitre ne concernait que la rémunération. Le SNU FSU s'élève en faux et réaffirme que l'accès à la promotion professionnelle fait bel et bien partie d'une évolution de carrière. Vous avez refusé nos demandes de campagnes spécifiques de promotion pour palier le déficit de promotions féminines, pour les femmes sous statut privé, et l'ouverture de sélections internes visant à combler ce déficit pour les agentes sous statut public. Ce que nous ne pouvons accepter.
- À notre demande sur la suppression des critères non objectifs, tels que les perspectives d'évolution professionnelle dans le recrutement, et la détection de « potentiel ». Vous refusez encore.
- Vous avez décidé de consacrer plus de 2 millions d'euros, pour le CESU. Le SNU FSU s'est insurgé contre cette mesure. Nous vous rappelons qu'elle est par essence une source d'inégalités, puisque essentiellement utilisée pour des emplois précaires principalement occupés par des femmes. Nous considérons que dans un accord égalité professionnelle femmes-hommes, il est plus qu'inadmissible qu'un article ouvre la porte à plus de discriminations et encore plus d'inégalités dans la société.
- Accès aux postes à responsabilités : Cet article de l'accord, en totale contradiction avec le préambule, insinue que « s'il n'y a pas de femme dans la sélection finale » c'est qu'elles n'ont pas les compétences pour y parvenir ou bien qu'elles s'autocensurent. Nous pensons, nous, que ce sont avant tout les discriminations et les stéréotypes culturels de l'Établissement qui sont à remettre en cause et non la capacité des femmes à accéder aux postes du haut encadrement. Cet accord ne répond pas à cette exigence.
- Les mesures proposées aux agentes et agents sous statut public sont à même d'entraîner des injustices en chaîne que nous ne saurions cautionner. Les mesures, tant salariales que promotionnelles doivent être hors quotas annuels sauf à introduire des discriminations nouvelles.
- Les femmes sont les plus exposées aux risques psychosociaux, parce que souvent elles occupent les postes les plus à risque (travail sous tension, agressions, etc.). Cependant, aucune de nos revendications en matière de réduction de ces risques, aucune mesures spécifiques, n'a été prise en compte.
- Le SNU FSU a demandé la prise en charge des cotisations retraites pour les personnes à temps partiel. 92% des temps partiels étant féminins, le SNU FSU a aussi demandé l'élargissement de la bonification des temps partiels publics aux temps partiels privés - hors accord seniors, plus favorables. Le SNU FSU s'est encore heurté à un refus.

Le service public qu'est Pôle Emploi est un acteur essentiel de lutte contre les discriminations, de la promotion de l'égalité et le personnel féminin de Pôle Emploi qui chaque jour doit remplir ces missions de promotions et de veille, il ne peut se contenter d'un tel accord.

Cet accord est bien en deçà de ce que les femmes à Pôle emploi sont en droit d'exiger.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Paris le 16 mars 2011.
Pour la FSU,
Le SNU TEFI Pôle-emploi FSU.



● Métiers et qualifications

Une négociation capitale pour notre avenir !



Dès la fusion, le SNU a exigé que soit ouverte, avant toute négociation sur la CCN, une négociation sur les missions et métiers à Pôle Emploi. En effet, négocier une CCN ne pouvait se faire qu'après avoir défini les métiers en lien avec les missions confiées à Pôle Emploi par la loi du 18 février 2008.

Nous n'avons pas eu gain de cause. C'est seulement maintenant que les discussions sur les métiers et les classifications s'ouvrent entre la Direction Générale et les Organisations Syndicales de Pôle Emploi.

Une négociation sur les métiers s'impose

Cette négociation, d'une importance capitale ne peut se résumer à une simple opération de négociation d'une grille de classification couvrant le champ des métiers. Il faut, au vu des missions de Pôle Emploi, traduire ceux-ci dans une grille permettant la revalorisation des salaires, l'optimisation des déroulements de carrières et le respect des expertises professionnelles de chaque salarié-e de Pôle Emploi.

Seul le SNU a défendu cette méthode et, aujourd'hui presque 3 ans après la fusion, la DG impose, avec l'aval de certaines organisations syndicales, une négociation unique sur les classifications, avec un calendrier extrêmement restreint.

Des enjeux de taille

Pourtant, les enjeux pour le personnel, les usagères et usagers et le Service Public de l'Emploi sont immenses. Cette négociation est intimement liée à l'organisation du travail, présentée notamment dans REPÈRE, à l'offre de service, à l'EID, mais surtout aux missions de Pôle Emploi confiées par la loi du 20 février 2008.

Cette négociation ne peut se faire sans une prise en compte de nos missions,

nos métiers et de nos conditions de travail, afin de rendre les meilleurs services attendus par nos usagères et usagers. Et conformément au préambule de la CCN, les directives de l'OIT [organisation internationale du travail, ndlr] doivent être appliquées.

Cette négociation ne peut se faire sans une prise en compte de nos missions, nos métiers et de nos conditions de travail, afin de rendre les meilleurs services attendus.

Créer et défendre des alternatives pour le SPE

Le SNU défend des métiers d'utilité sociale. Pour ce faire, ils doivent répondre aux besoins des sans-emploi, des personnes exclues du marché du travail, en situation de précarité et de tous les salarié-es qui désirent changer d'emploi. Nous devons nous mobiliser pour que Pôle Emploi soit un véritable Service Public de l'Emploi. La crise économique et sociale qui engendre une augmentation du chômage et une paupérisation de nos publics, dont les agent-es ont en charge l'accompagnement ; la convention tripartite en cours de négociation et la coexistence de 2 statuts du personnel, sont des paramètres à intégrer dans cette négociation.

Tous les salariés sont concernés

Cette situation impose que, dans l'intérêt de tous les personnels, la DG accède à notre exigence d'ouvrir, de façon concomitante, des négociations

sur les classifications, les métiers, les grilles indiciaires et le déroulement de carrière des agent-es sous statut 2003. Cette négociation aura des conséquences pour les quelques 50 000 salarié-es, indépendamment de leur statut, pour une durée d'au

moins dix ans et, dès maintenant, pour tout le personnel de droit privé, car elle servira de base à d'autres textes structurants nos métiers, tels que le référentiel des emplois et la carte nationale d'activités et/ou le répertoire des métiers.

Construire nos métiers, avec le meilleur des trois

Depuis la fusion, la perte d'identité professionnelle et de sens au travail nous touchent profondément. C'est pourquoi un préalable nous apparaît incontournable. Il s'agit d'un inventaire de la situation actuelle qui fait état des métiers et des activités qui ont été créés après la fusion et ceux qui continuent à exister après le transfert des personnels dans Pôle Emploi. C'est à partir du meilleur des trois (ANPE, RAC, AFPA) qu'il faut construire,

une grille de salaires, un plan de déroulement de carrière, une mobilité professionnelle accessible à toutes et tous dans les mêmes conditions et une reconnaissance de nos métiers validée par un diplôme ou un titre de l'Éducation Nationale.

Refusons une négociation tronquée

Au regard de tous ces enjeux, le calendrier et les rythmes imposés par la DG sont inacceptables. Dans sa méthode, la Direction reporte la négociation à l'automne pour une conclusion fin décembre et une reclassification de chaque agent-e au 1er janvier 2012. Le SNU exige d'autres moyens en termes de temps pour permettre d'aboutir à un accord de haut niveau permettant de répondre à tous les enjeux, que ce soient ceux liés aux personnels, comme aux usagères et usagers et au Service Public de l'Emploi.

Nous voulons informer, débattre et partager avec tout le personnel afin de lui rendre accessible l'ensemble des informations concernant cette négociation. Nous devons, toutes et tous, nous en emparer.

Cette négociation ne doit pas rester l'affaire de quelques un-es, mais celle l'ensemble du personnel de Pôle Emploi. ●

Colette Pronost

Cette négociation aura des conséquences pour les quelques 50 000 salarié-es, indépendamment de leur statut, pour une durée d'au moins dix ans.

● Mutuelles santé à Pôle Emploi

Pour une solidarité intergénérationnelle

Les agent-es de Pôle Emploi, selon leur statut, privé ou public, sont rattaché-es à une mutuelle d'entreprise : Médéric-Malakoff pour le droit privé et la Mutuelle Générale pour le droit public. Chacune à son panier de soins et la cotisation est calculée selon les revenus.⁽¹⁾

Le gouvernement impose la double peine aux malades

Le gouvernement a décidé, dans la loi de financement de la sécurité sociale, d'augmenter un certain nombre de taxes dont celles sur les mutuelles pour les aligner sur celles des assurances : + 3,5 %. Une série de mesures pour rétablir l'équilibre financier de la Sécurité Sociale a, également, été votée : réduction des remboursements sur certains médicaments, augmentation des frais d'hospitalisation. Une partie de ces augmentations sera prise en charge par les mutuelles, augmentant ainsi les cotisations.

Des mesures discordantes à Pôle Emploi

Bon nombre d'optant-es ont procédé à des soins coûteux avant de changer de statut, mieux pris en charge par la précédente mutuelle. Médéric ne répercute pas les augmentations des taxes. En revanche, la MG a pratiqué

une augmentation de 10,30 % pour les retraité-es et de 5 % pour les actives et actifs. Que les comptes de la MG soient dans le rouge est inquiétant. Qu'ils le soient pour les retraité-es, n'est pas surprenant : plus on vieillit, plus on rencontre des problèmes de santé. Selon un courrier de la DG proposant aux retraité-es la possibi-

Que les comptes de la MG soient dans le rouge est inquiétant. Qu'ils le soient pour les retraité-es, n'est pas surprenant...

lité d'adhérer à la MG, précisant que les cotisations ne seraient pas augmentées pendant 3 ans, sauf en cas de taxes supplémentaires, nous pensions qu'un minimum de solidarité intergénérationnelle avait été pris en compte. Pourquoi un tel écart ? De

plus, les dossiers des retraité-es sont gérés par une association (ASSOLAC), sous-traitante de la MG. Pourquoi ? Une mise à l'écart ? Lors de notre expérience de gestion à MUTACMA (ancienne mutuelle de l'ANPE gérée par 4 organisations syndicales), alors que la proportion des retraité-es était plus élevée qu'à la MG, la gestion était saine et équilibrée. D'ailleurs, le panier de soins proposé à la MG s'est inspiré de celui de MUTACMA.

La solidarité intergénérationnelle : une valeur essentielle défendue par le SNU

Il est scandaleux et injuste de pénaliser des retraité-es payant, déjà, le prix fort de la politique de la droite. La baisse de leur pouvoir d'achat est continue depuis 4 ans.

Devant le refus de la DG de mettre un seul sou pour ces ancien-nes collaboratrices et collaborateurs⁽²⁾, l'augmentation est fulgurante : autour de 240 % pour une personne seule et cela au moment où les revenus subissent une baisse drastique. Le SNU a demandé à la DG l'annulation de cette nouvelle augmentation. Devant son refus, le SNU a décidé de mener une action juridique contre la décision de la MG, approuvée par la DG. À suivre... ●

André Momein et Jo Gabriel



À Pôle Emploi, une mutuelle unifiée dès janvier prochain

Un accord portant sur la mise en place d'une mutuelle d'établissement, commune à tous les personnels de Pôle emploi, vient d'être signé par une grande majorité de syndicats, dont le SNU. Le niveau des prestations servies atteint des sommets, rarement vus par les spécialistes. La Direction Générale, soucieuse de signer rapidement un accord, a été contrainte de prendre « le meilleur des trois ».

Des prestations de très haut niveau

Concernant les frais de soins de santé, la cotisation des actifs sera exprimée en pourcentage du salaire. Chaque agent-e assurera sa couverture santé et, gratuitement, celle de ses ayants droits, en ayant la garantie d'avoir un niveau de prestation élevé.

Du côté de la prévoyance, un système à quatre options sera mis en place avec, pour socle commun, un dispositif de maintien du salaire net en cas d'arrêt maladie, d'incapacité de travail ou d'invalidité. Chaque salarié-e pourra ensuite choisir une option liée au « risque décès » en fonction de sa composition familiale.

Les grands oubliés de cet accord : les retraité-es

L'accord serait parfait s'il comportait une réelle solidarité intergénérationnelle. Dans la négociation, nous avons multiplié les propositions pour permettre que la cotisation des retraité-es soit allégée. Mais la Direction Générale est restée sourde en prétextant que « l'effet groupe » diminuera mécaniquement leur cotisation. Force est de constater que les retraité-es auront une cotisation au forfait qui tournera autour de 130 €, alors qu'elle avoisinera les 27 € en moyenne pour les actives et actifs.

Chers collègues, vous pouvez avoir 5 ou 40 ans d'ancienneté dans l'assurance chômage, l'AFPA, l'ANPE ou être jeune recruté-e à Pôle Emploi, peu importe, pour la Direction Générale, une fois retraité-e, vous n'existez plus. Certainement sa manière de vous signifier sa considération ! ●

Emmanuel M'hedhbi

(1) Le 1^{er} janvier 2012, les personnels de PE auront tous la même mutuelle, ndlr
(2) La loi EVIN donne la possibilité de poursuivre son adhésion, au tarif retraité.



À l'attention de celles et ceux pour qui la « science économique » est un brouillard épais, voici deux films que vous trouverez sur Internet et qui vous éclaireront en même temps qu'ils vous effaront, tant les mondes de la banque, de la monnaie et de la finance sont d'une simplicité démoniaque et dans laquelle on perd toujours, sauf à être Crésus, ce qui n'est pas donné à tout le monde.



La science économique illustrée

Le banquier ? Un escroc légal...

Le premier : « L'argent dette » (environ 1 heure) http://www.dailymotion.com/video/x75e0k_l-argent-dette-de-paul-grignon-fr-i_news, un vrai bijou expose les thèses suivantes :

- Le métier de banquier, issu de celui d'orfèvre, a tiré parti de son activité de stockage de matières précieuses pour émettre des prêts avec les stocks de bijoux confiés. Évidemment, en cachette des déposants et la tricherie aurait perduré jusqu'à nos jours, tout en se sophistiquant. Ce serait toujours un secret qu'on ne pourrait dévoiler sans risque.
- La dette est un moyen de création monétaire, basé sur le principe des réserves fractionnaires.
- L'existence des intérêts nécessite un accroissement permanent du PIB.
- Le caractère fini des ressources planétaires amène à remettre en cause ce principe dans l'optique d'un développement durable.

On apprend ainsi, et c'est indubitable, que le banquier qui vous fait un prêt ne le couvre en fait avec rien. Mais qu'il a, à partir de votre signature, la reconnaissance de votre dette, c'est-à-dire de vos futurs remboursements et, avec cette reconnaissance, il va spéculer. On est terrifié par la simplicité du procédé... qui fonctionne très bien pour le banquier.

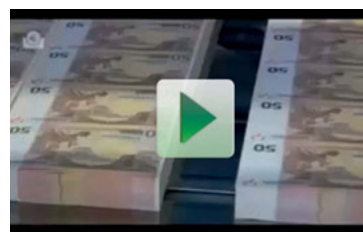
Les thèses du film sont illustrées par des citations comme celle du banquier du XVIII^e siècle, Mayer Amschel Rothschild : « Donnez-moi le droit d'émettre et de contrôler l'argent d'une Nation, et alors peu m'importe qui fait ses lois ».

On apprend ainsi, et c'est indubitable, que le banquier qui vous fait un prêt ne le couvre en fait avec rien.

... qui fait de l'argent avec du vent !

Cela donne parfois l'impression que la monnaie serait créée à partir de rien et que cette création serait donc fictive et infinie. Le film connaît un succès certain sur Internet. Fin 2009, il a été vu par plus de 2 millions de spectatrices et spectateurs et traduit en au moins 14 langues. Ce film a suscité de nombreuses réactions. Le travail de Paul Grignon a été salué et diffusé en France grâce aux interventions de David Abiker, sur France Info, André Gunthert, chercheur en histoire visuelle à l'école des hautes études en sciences sociales, qui déclare que « la vidéo est une remarquable et très pédagogique description du système financier », Astrid Girardeau et Erwan Cario dans Libération : « Une

belle brochette de mandarins de l'économie. » André Gunthert explique le succès de cette vidéo par un besoin du grand public d'assouvir une demande d'explication qui grandit aussi vite que croît la catastrophe. Explication que ne peuvent fournir « ceux qui savent et qui ne peuvent rien dire ». Pour lui, cette vidéo était un peu « complotiste » mais les téléspectatrices et téléspectateurs recherchaient ce genre d'explications à cette crise. Sur France Info, David Abiker invitait simplement les auditrices et les auditeurs à aller la regarder pour se faire une opinion. C'est aussi mon point de vue car j'y ai trouvé pas mal d'analyses pertinentes. Et puis après vous ferez bien quelques lectures sur les bases de l'économie. Par les temps qui courent c'est de toute façon utile.



Autre vidéo du même style, plus courte et très agréable à regarder : « La création monétaire » : http://www.dailymotion.com/video/xfuw5w_crise-2008-1-la-creation-monetaire_news ● **Claude Kowal**

● La santé au travail

Les cadres souffrent aussi

En réaction au questionnaire RPS (Risques Psycho Sociaux) commandé et publié par la Direction Générale, désignant les cadres comme les responsables du mal-être des agent-es, de part leur incompétence et leur manque de formation, le secteur cadre du SNU a riposté en lançant son propre questionnaire. Voici quelques chiffres édifiants sur les 153 réponses reçues :

- 50 % des cadres ont des difficultés à dormir
- 50 % ont des problèmes de santé
- Pour 6 cadres sur 10, la vie professionnelle a supplanté la vie personnelle
- 80 % déclarent se sentir dépassés par la charge de travail
- 80 % déclarent ne pas avoir de marge de manœuvre
- 80 % disent ne pas obtenir de réponse fiable de leur encadrement supérieur.
- 90 % sont systématiquement en dépassement de leurs horaires de travail
- 91 % subissent des pressions émanant de l'Établissement.



Dans le prochain numéro de *Mode d'Emploi*, vous découvrirez les résultats complets de cette enquête, illustrée par des témoignages qui en disent long sur les conséquences d'une fusion mal préparée et trop souvent destructrice.

Pour plus d'informations dès maintenant :

www.snutefisu.org/spip.php?article1797

Vos contacts :

- Josette Layec josette.layec@wanadoo.fr
- Michel Ramillon michel.ramillon@pole-emploi.fr
- Annie Lejeune annie.lejeune@pole-emploi.fr
- Ouria Djelloul ouria.djelloul@pole-emploi.fr
- Anny Barreau anny.barreau@pole-emploi.fr

● À lire, voir, entendre



Hémisphère gauche

de Razmig Keucheyan,
chez Zones, avril 2010

Trois cents pages sans images, mais tellement nécessaires pour essayer de décrypter le monde, de le comprendre pour mieux le transformer. Avec dans un coin de la tête, cette phrase de Marx, nichée dans son petit opuscule sur le philosophe Allemand Feuerbach, sa fameuse 11e thèse « les philosophes n'ont fait qu'interpréter le monde de différentes manières, ce qui importe c'est de le transformer ».

On est quotidiennement englouti sous des masses d'informations. Alors, quelquefois, il est bon de faire une pause, de prendre un peu de recul. Avec le plaisir de se doter d'outils de compréhension, de grilles de décryptage. « Hémisphère gauche, une cartographie des nouvelles pensées critiques » est, de ce point de vue là, un livre indispensable.

D'abord il fait du bien, car il nous donne une vision mondiale, panoramique, des pensées critiques visant à décaper la croûte conformiste qui protège un système injuste et cruel. Il casse la suffisance hexagonale et même européenne qui voudrait qu'on se prenne, même sur ce terrain-là, pour le nombril du monde. Après avoir dressé un premier tour d'horizon, des outils conceptuels dessinés dans la période de défaite, il nous plonge dans les nouvelles théories construites aux charnières des années quatre-vingt-dix. Les nouvelles interprétations du monde s'entrecroisent, se répondent, ricochent les unes sur les autres... Les stratégies révolutionnaires poussent, à partir du terrain, de nouvelles pratiques, des mouvements sociaux, politiques qui se cherchent...

Ce livre peut faire office de « guide du routard » de toutes les recherches en cours. Lisez-le, on en ressort assurément plus intelligent ! ●



Claire VILLIERS

Ses rêves et ses combats

Le 12 mars dernier, Claire aurait eu 60 ans et, ce jour-là, famille, ami-es, collègues, camarades, se sont retrouvés pour revivre les moments forts de sa vie, au travers de photos, documentaires et témoignages. Je vous livre, ici, le mien.

Une femme qui ne s'en laisse pas conter

« La 1^{re} fois que j'ai croisé Claire, c'était en 1976. J'étais nouvellement recrutée à l'ANPE et Claire était présente dans les locaux pour une visite CHSCT.

Immédiatement, j'ai été impressionnée par cette femme qui, bien qu'elle soit la seule femme présente dans la délégation, ne s'en laissait pas conter par la Direction et ne laissait pas toute la place aux hommes. 35 ans plus tard, ce souvenir est encore très présent dans ma mémoire.

J'ai eu l'occasion plus tard, de la croiser de nouveau, lors d'Assemblées Générales et autre réunions d'informations syndicales et sa détermination, sa ténacité, ses révoltes, sa force, ses convictions, son optimisme, sa capacité à s'indigner, sa capacité à inventer et avoir 1 000 idées à la minute m'ont donné envie de rejoindre la CFDT-ANPE.

Claire était, alors, une des rares femmes ayant des responsabilités syndicales nationales dans ce milieu bien souvent réservé à la gente masculine, du moins à ce niveau de responsabilités.

Sa force était sa capacité à théoriser tout en ayant ce côté pragmatique

qui l'amenait à mettre en musique les idées développées. Elle ne se contentait pas de belles paroles, de belles théories, elle concrétisait par des actions.

Claire Villiers n'a eu de cesse de nous impulser la force et de nous tirer vers le haut.

Le féminisme : une revendication syndicale majeure

Elle incarnait, pour moi et pour d'autres femmes, une forme de féminisme qui donnait envie de militer, entre autres, sur ce terrain. Nous avons créé ensemble, ainsi qu'avec Colette (aujourd'hui Secrétaire Générale du SNU Pôle Emploi) la 1^{re} commission femme de la CFDT ANPE.

De mon point de vue, cette période marque le démarrage d'un investissement fort des femmes à des postes à responsabilités dans notre Organisation Syndicale.

Au travers de cette commission, Claire a permis de libérer la parole des femmes, d'extérioriser les craintes et les angoisses. En nous permettant d'oser, elle nous a permis d'agir.

Elle nous a aidé à prendre confiance en nous, en nous faisant prendre conscience que nos valeurs et nos compétences féminines étaient indispensables dans un fonctionnement collectif. Que nos idées étaient tout aussi intéressantes que celles des hommes et que notre intelligence avait toute sa place. Claire Villiers n'a eu de cesse de nous impulser la force et de nous tirer vers le haut.

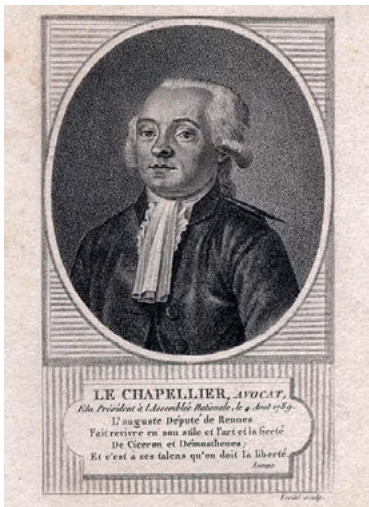
Depuis, au fil des années, et aujourd'hui au SNU/FSU, les femmes ont pris de la place, ont pris toute leur place, ont apporté et développé une forme de militantisme différente de celle des hommes, mais tellement complémentaire.

Les femmes de notre Organisation Syndicale sont présentes partout, dans les négociations, dans les actions, dans les confrontations avec la Direction, dans les intersyndicales, partout où le militantisme a toute sa place. Cela, nous le devons à Claire.

Claire nous a quittés, mais elle reste et restera présente car elle nous a légué en héritage une boussole qui nous donne le cap pour faire perdurer ses rêves et poursuivre ses combats. ●

Marie-Christine DELMEE

Chômage et placement : le tournant de la Révolution



Isaac René Guy Le Chapelier ▲

Avant la Révolution : une conception répressive

Une ordonnance de 1764 assimile la mendicité valide au vagabondage et condamne les hommes aux galères, les femmes et les enfants à l'enfermement, tandis que malades et invalides sont secourus à domicile ou à l'hôpital selon leur état. La peine de galère, se révélant souvent inapplicable, deux nouvelles structures d'accueil sont créées : les dépôts de mendicité, proches du travail forcé et à faible rémunération, puis, pour l'indigence exclue de l'emploi, les Ateliers de Charité très mal payés aussi.

Sont réputés sans travail « celles et ceux qui n'ont ni profession ni métier depuis plus de six mois ». L'indigence a d'autant

Vauban écrit en 1707 : « Par toutes les recherches que j'ai menées depuis plusieurs années, que je m'y applique, j'ai fort bien remarqué que dans ces derniers temps, près de la dixième partie du peuple est réduite à la mendicité et mendie effectivement, que des neuf autres parties, il y en a cinq qui ne sont pas en état de faire l'aumône à celle-là, parce qu'eux-mêmes sont réduits, à très peu de chose près, à cette misérable condition ».

plus de chances d'être secourue, que la personne est connue et reconnue et qu'elle entre dans des réseaux de voisinage exprimant une appartenance maintenue à la communauté. Liberté d'embauche et de circulation sont interdits par les corporations. Difficilement applicables, ces mesures sont détournées par le travail clandestin ou par la mise en place de réseaux de compagnons monopolisant, dans certaines villes, le placement chez les

Liberté d'embauche et de circulation sont interdites par les corporations. Difficilement applicables, ces mesures sont détournées par le travail clandestin.

maîtres agréés. Pour la main-d'œuvre sans qualification et instable, le contact avec les recruteurs se fait à l'aube sur des places aménagées dans les villes. Aucun contrat, si inégalitaire soit-il, n'est signé. Autre mesure restrictive, à partir de 1781, ouvrières et ouvriers doivent être munis d'un « livret ou cahier » devant être visé par les autorités administratives, en cas de déplacement, et présenté à l'embauche.

Révolution : Derrière des intentions louables, une fausse liberté qui tue et un État absent

L'Assemblée Nationale de 1789 met en place, rapidement, un « Comité pour l'extinction de la mendicité », dont s'inspire l'œuvre législative :

- En 1791, la loi Le Chapelier supprime les corporations. Pour elle, « c'est aux conventions libres d'individu à individu de fixer la journée pour chaque ouvrier ». Cette fausse

vailler repose sur les seules personnes indigentes valides : Aucune aide prévue pour trouver du travail et, a fortiori, aucune obligation de leur en procurer.

- Toutefois l'article 21 de la constitution du 24 juin 1793 stipule : « Les secours publics sont une dette sacrée. La société doit la subsistance aux citoyens malheureux, soit en leur procurant du travail, soit en assurant les moyens d'exister à ceux qui sont hors d'état de travailler ».

Directoire et Empire : retour à la conception répressive

Le Directoire et l'Empire reviendront sur un certain nombre de principes posés par la Révolution : Réouverture des Hôpitaux Généraux le 7 octobre 1796 et relance des dépôts de mendicité sous l'Empire.

Par la suite, le triomphe, au XIX^e siècle, de la conception libérale de l'État, impliquant un État minimal, rend impossible toute mesure dirigiste du type de celles préconisées par les gouvernements révolutionnaires. ●

Jo Gabriel

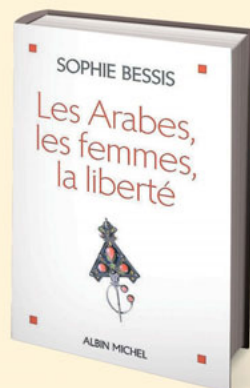
● À lire, voir, entendre

Les Arabes, les femmes, la liberté

de Sophie Bessis, chez Albin Michel, 2007.

Après un premier mouvement féministe au début du 20^e siècle, l'oppression est retombée sur les femmes du monde Arabe avec la double instrumentalisation machiste qui s'est constituée dans la lutte des indépendances : instrumentalisation coloniale qui expose les femmes comme objets sexuels et, instrumentalisation patriotique qui voile les femmes et fait de leur assignation au foyer le symbole identitaire d'une modernité construite en opposition à la modernité occidentale des Lumières. Où est passé l'héritage réformiste ? Pourquoi les femmes, émancipées, d'un point de vue économiste, devraient-elles accepter la soumission pénale et sociétale ? L'auteur le revendique : il est inutile d'opposer la modernité à la tradition. La tradition religieuse est la prison des femmes.

Après le printemps arabe, l'égalité des hommes et des femmes a-t-elle une chance de voir le jour ? L'avenir nous le dira. ●



Contactez vos élus du personnel

➔ Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.snutefifsu.org

Forum social mondial

DAKAR 2011



La femme africaine entre dans l'histoire ▲

La seconde fois en Afrique : un pari risqué, mais pertinent

Le comité d'organisation sénégalais a été confronté à un gouvernement hostile à l'accueil de dizaines de milliers d'altermondialistes. À 2 jours de l'ouverture du forum, le nouveau recteur de l'université de Dakar maintenait son refus d'accéder aux salles universitaires, malgré l'accord préalable. Cette université, la plus grande d'Afrique de l'ouest, n'accueille pas moins de 70 000 étudiant-es. Pour l'anecdote, c'est dans la salle rassemblant les mouvements sociaux que Nicolas Sarkozy avait déclarés : « L'homme Africain n'est pas assez entré dans l'histoire »...

Une organisation difficile, mais participative

Dans ce contexte, le forum s'est tenu dans une désorganisation totale. De nombreuses réunions ont été annulées : salles vides ou occupées par des étudiant-es, intervenant-es sans lieux, interventions sans traduction, traducteurs et traductrices sans interventions à traduire.

Le programme imprimé au jour le jour, était difficile à trouver. Devant les « galères » de logistique et d'organisation de ce forum, la grande participation Africaine, avec ce qu'elle peut avoir de force et d'énergie, était la bienvenue ! Une participation qu'il est bien difficile d'évaluer. On peut

cependant noter une grande participation internationale avec une centaine de pays et une très grande participation Africaine, dont la Côte d'Ivoire, le Mali, le Bénin, le Congo, le Niger, le Togo, mais aussi le Cameroun, la Guinée Bissau, l'Afrique du sud, le Kenya, rejoints par le Maroc, la Tunisie, l'Égypte, la Mauritanie et la Lybie, avec une participation importante des femmes.

Dans le contexte des révolutions du monde Arabe, les slogans de solidarité avec les peuples Tunisien et Egyptien ont été nombreux.

Une manifestation d'ouverture festive et colorée

Avec ses 50 000 participant-es, la manifestation a suivi les cortèges des mouvements internationaux de Via Campesina, la Marche Mondiale des Femmes, ATTAC, CDATM, Survie, des délégations de nombreuses ONG et associations pour la paix, la Souveraineté Alimentaire, la Défense des Migrants, l'Éducation Gratuite pour toutes et tous, la Défense de l'Environnement...

Dans le contexte des révolutions du monde Arabe, les slogans de solidarité avec les peuples Tunisien et Égyptien ont été nombreux, ainsi que des revendications plus nationales à destination du Président Sénégalais :

« Wade dégage » ! Le mot « révolution » a pris toute sa place dans ce forum.

Un forum plein d'embûches mais riche d'échanges

Il est difficile pour ce forum d'avoir une vue d'ensemble des activités mais il se dégage de grandes lignes :

- L'actualité du monde Arabe avec des débats empreints de l'espoir de la « contagion » dans les autres

tente « village des femmes » où se sont déroulés plusieurs ateliers. Malheureusement, la question de l'égalité entre les femmes et les hommes intéresse peu les hommes avec une participation très faible aux ateliers : Les femmes représentant plus de 90 % des participant-es.

- La campagne G8/G20 : Bilan du G20 depuis 2008 et enjeu de la Présidence Française.

Un appel a été rédigé pour une rencontre internationale de mobilisation.

- L'adoption de la « Charte des migrants », une des thématiques importantes de ce forum, avec la question alimentaire.

Les appels à l'action

Des appels ont été rédigés et un agenda de mobilisations pour 2011 et 2012 a été construit :

- Mobilisation internationale au moment du G8 et du G20 en France.
- Préparation du sommet de Durban sur le changement climatique.
- Contre-sommet sur l'eau à Marseille en mars 2012.
- Préparation d'un sommet alternatif à Rio en 2012 (Rio +20). ●

Frédérique Payen

La déclaration de l'assemblée des mouvements sociaux est consultable : www.dakar2011.org/spip.php%3Farticle51

● Le forum côté femmes

Des rencontres enrichissantes

Une des dominantes de ce forum portait sur les questions liées aux droits des femmes. Les femmes, nombreuses et actives dans ce forum 2011, ont porté de nombreuses revendications sur les droits spécifiques des femmes. Des caravanes de tous les pays d'Afrique de l'Ouest ont été organisées et beaucoup de femmes étaient du voyage, notamment des femmes du Mali et de la Mauritanie.

D'importantes activités et réunions, tant en nombre qu'en participation, telles que :

- Discussions et interventions assez larges autour de la lutte féministe contre le militarisme, le patriarcat, le capitalisme. Atelier qui a réuni près de 500 personnes avec partage et échange sur les activités de 22 pays présents pour la 3ème Marche Mondiale des Femmes 2010 et les retours des différents pays sur leurs actions et manifestations tout au long de l'année 2010. Une focale importante pour la paix et la démilitarisation.
- Atelier avec la MMF, Via Campesina [VC, mouvement paysan international, ndlr] et les Amis de la Terre autour de la souveraineté alimentaire, la violence faite aux femmes et la justice climatique avec le lancement de la campagne Via Campesina : « Rompons le silence ! Refusons les violences faites aux femmes ! » Les femmes paysannes, dans ces sociétés patriarcales, se trouvent en situation d'exclusion et d'oppression économique et sociale.
- Atelier organisé avec le CADTM [Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers-Monde, ndlr] et VC sur les violences faites aux femmes. Un début d'atelier difficile car la



« Rompons le silence ! Refusons les violences faites aux femmes ! » ▲

place réservée était occupée par un groupe de messieurs qui ne voulaient pas partir. Après quelques mouvements d'humeur de ces derniers, le débat a pu démarrer.

- Assemblée des Femmes : il a été impossible pour l'Assemblée des Femmes de débattre et conclure sur une déclaration commune. La délégation Marocaine très présente et très active a refusé toute possibilité de discussion, s'est opposée

avec rage à la résolution sur le droit à l'autodétermination pour les femmes saharouies.

Des expositions, présentations et ventes de produits de nombreuses associations de femmes africaines, sont venues abonder ce forum. Malheureusement, certaines de ces associations ne sont pas tenues par les femmes mais chapeauté par des hommes... ●

Frédérique Payen



Le texte de convergence est consultable
<http://fsm2011.org/fr/actualite/lettre-de-solidarite-a-la-lutte-des-femmes-du-monde>



● la rubrique à Désirée Ductible

Quelle Quiche !

« Causette » le magazine, vous connaissez ? Causette, 75 000 exemplaires, bimestriel féminin et féministe. Sur le fond et sur le ton, un magazine avec une ligne résolument « plus féminine du cerveau que du capiton ».

Après les César, les prix en veux-tu en voilà, Causette va décerner les « quiches d'or » ! C'est qui qu'est nommé pour la quiche d'or, catégorie politique ? Hein c'est qui ? C'est Pôle Emploi ! Mdr !

En ces temps difficiles, Pôle Emploi s'attaque à un problème majeur : Le look des chômeuses. Avec la fondation Erelle, fond de dotation marrainé par Pénélope Fillon, Pôle Emploi apprend à quelques femmes sélectionnées à se mettre du vernis à ongles et à coordonner leurs vêtements à la couleur de leurs cheveux. Tout cela, nous explique-t-on, peut les aider pour un futur entretien d'embauche. Tiens c'est vrai ça ! Et si le chômage des femmes était dû à une absence de rouge à lèvres ?

En fait je ne suis pas mdr, je suis consternée ! Mais pas surprise ! Si Pôle Emploi était un exemple en matière de lutte contre les discriminations et les stéréotypes, à l'intérieur même de son Établissement, ça se saurait. Mais de là à croire que l'attitude est différente en direction des chercheuses d'emploi, faut pas nous prendre pour des quiches non plus !

A nous maintenant de choisir parmi les nominés, alors votez !
quiches@causette.fr ●

Désirée Ductible



Troisième Marche Mondiale des Femmes 2010

Ce livre est un panorama de tout ce que la Marche Mondiale des Femmes - France a fait à l'occasion de la troisième marche du 8 mars au 17 octobre 2010 : les textes, les interventions au Forum, les slogans, les communiqués, les photos de Paris, Istanbul et Bukavu, les tracts et photos des villes... le prix est de 10 euros. A commander à Marche Mondiale des Femmes 25/27 rue des Envierges 75020 Paris ou par mail : marchfem@rezisti.org. ●

● OATT

Tout commence aujourd'hui

L'organisation et l'aménagement du temps de travail à Pôle Emploi, font l'objet d'un accord national signé par le SNU. Dans les 29 établissements de Pôle Emploi, des négociations ont eu lieu afin d'améliorer l'accord national. 27 accords locaux, dont 15 que nous avons validés, s'appliquent depuis le 1er février 2011. Avec cette unité, nous permettons que les droits de chaque agent-e de Pôle Emploi soient identiques, renforçant ainsi le caractère national des droits des personnels.

Le SNU était préparé à cette négociation

Nous avons milité en faveur de l'égalité des droits de tous les personnels en imposant une vision politique de l'OATT, sans lâcher sur les 35 heures d'ouverture ou sur les sujets des activités et de leur organisation. Désormais l'heure est à l'application des droits. Le SNU a soigneusement préparé ces négociations avec une plateforme de revendications : organisation des activités ; les plages fixes ; les plages variables ; les temps d'ouverture au public ; le choix d'au moins deux demi-journées dans la semaine en plage variable. Mais aussi, l'amélioration des délais de prévenance pour poser des jours de réduction du temps de travail, des heures de crédits supplémentaires dans les cas de force majeure.

Les négociations régionales

Dans 21 établissements où le SNU est représentatif, il a également défendu des dispositions répondant au «meilleur des trois» dans chaque établissement. Pendant ces négociations, le SNU a défendu des propositions conciliant l'intérêt des usagers et des personnels.

Midi-Pyrénées et Lorraine : l'accord national s'applique

- En Midi-Pyrénées, aucune Organisation Syndicale n'a signé l'accord local. Le DR, en échec, n'a proposé aucune avancée, faisant fi des revendications. Les 2000 agent-es de cet établissement méritaient mieux que le mépris ! Gageons qu'ils et elles

s'en souviendront longtemps !

- En Lorraine, le verrouillage du dialogue social a été de mise et le SNU, voyant ses revendications écartées, n'a pas signé.
- En Haute-Normandie, le DR savait pouvoir compter sur la signature de trois OS dès le départ, quelque soit le contenu de l'accord. Le SNU s'est opposé à un accord particulièrement régressif à l'égard des collègues de l'indemnisation.
- En Aquitaine, la journée continue, obligatoire 5 jours par semaine disparaît et est compensée par une

La DG doit faire appliquer les dispositions de l'accord national du 1er février 2011, pas seulement la lettre, mais aussi l'esprit de la lettre.

indemnité forfaitaire et une compensation salariale complémentaire de 10 points. Cette mesure ne concerne que les agent-es éligibles, c'est-à-dire ceux qui bénéficient effectivement de la journée continue à la signature de l'accord.

- En Pays de Loire, la journée continue au choix de chaque agent-e, applicable 3 jours par semaine disparaît. Elle est compensée par une indemnité financière forfaitaire ou un relèvement de traitement de 8 points. Ces deux modalités ne sont pas cumulables, l'option entre l'une ou l'autre est laissée au choix des agents concernés avant le 28 février 2011.

▶ Avec le temps va, tout s'en va...



© P. Sabater

La récupération des jours de ponts pour tous les agent(e)s à temps partiel

Le SNU a demandé au DG de donner des instructions afin que les personnels à temps partiel les jours de ponts puissent récupérer ces jours. Nous avons été entendus, mais un mail du DGARH à tous les DR n'est pas suffisant. Il couvre l'année 2011, mais pour que ce droit soit pérenne, un avenant à l'accord national est nécessaire.

Notre responsabilité : faire appliquer toutes les dispositions négociées

La DG doit faire appliquer les dispositions de l'accord national du 1er février 2011, pas seulement la lettre, mais aussi l'esprit de la lettre. Par exemple, le forfait cadres : Rien n'oblige un-e collègue d'opter pour le forfait cadres avant le 15 février 2011 au prétexte de ne plus pouvoir en bénéficier (cette interprétation est contenue dans une note Aquitaine signée par la RH). Faisons respecter l'accord et sa disposition claire sur le Compte Epargne Temps. Ce dernier n'est pas une obligation. Il est optionnel. Dans ce contexte, le SNU doit être entendu

par la DG afin que l'accord s'applique sans interprétation unilatérale de la Direction !

Le SNU demande la négociation d'un avenant à l'accord national

Il s'agit de préciser les modalités d'application des droits relatifs à l'accord du 30 septembre 2010 pour les 30.000 agent-es contribuant aux plates-formes téléphoniques (3995, 3949) ; les dispositions relatives au forfait cadres ; les modalités de fonctionnement du compte épargne temps.

Nos élus sont là pour vous défendre et faire appliquer vos droits. N'hésitez pas à la saisir ! En attendant la mise en œuvre d'un avenant négocié à l'accord national sur le temps de travail, nous vous invitons à vous rendre dans les réunions d'informations syndicales proposées par le SNU.

L'OATT n'est pas un sujet clos. Le SNU, s'est investi dans cette première étape de négociation. Mais, d'ores et déjà, il se bat pour faire appliquer ce qui est signé. L'OATT ? Rien n'est fini. Tout commence aujourd'hui. ●

Jean-Charles Steyger

● en bref

Tout augmente

Assurances, mutuelles, électricité, gaz (+ 20% en un an), carburants, TGV. Même les riches sont touchés. Nous avons l'immense douleur de vous informer que le montant de la fortune du PDG de LVMH, Bernard Arnault, chiffrée, en 2009, à 23 milliards d'euros (brève page 18, du n°35 de Modes d'Emplois) est passée, en un an à 37 milliards. Le pauvre subit une augmentation de 60% !

Fukushima... et en France ?

Dans le « Monde » du 30 mars, André-Claude Lacoste, le Directeur de l'autorité de sûreté nucléaire déclare : « Personne ne peut garantir qu'il n'y aura jamais un accident grave en France. » Jusqu'à présent, les « nucléairocrates » clamaient qu'il n'y a rien à craindre en France. Tchernobyl ? Le réacteur RBMK 1000 était mal conçu. De plus, sa construction a été entachée de nombreuses entorses aux normes. Nos centrales françaises sont modernes et, en outre, dotées d'une cuve d'acier et d'une enceinte de confinement en béton. À Fukushima, les quatre réacteurs atomiques sont aussi dotés de cuves en acier et d'enceintes en béton, comme leurs frères français... Rappelons que la décision de construire 58 réacteurs nucléaires, prise en conseil des ministres, le 5 mars 1974, a été prise sans aucun débat démocratique, de recourir massivement au nucléaire pour produire de l'électricité. Actuellement, 19 centrales et un total de 58 réacteurs.



Actifs aujourd'hui,  radioactifs demain ?

L'exclusion ? Ça roule !

Le gouvernement s'apprête à interdire le centre de huit grandes villes aux véhicules les plus polluants. Les voitures particulières concernées sont celles construites avant 1997. On peut se réjouir de la nouvelle. Moins de pollution, moins de décès dus aux émissions de particules fines. Mais on peut aussi se poser la question : qui sont les possesseurs des véhicules les plus anciens ? Sûrement pas les traders du CAC 40. Ou alors, des Jaguars de collection...



● Interview exclusive de Sophie Bessis

Les femmes de la révolution

Sophie Bessis est une historienne Franco-Tunisienne, chercheuse associée à l'Iris, spécialiste de la solidarité Nord/Sud, de la géopolitique du Tiers-monde et des

questions africaines. Elle a été rédactrice en chef de plusieurs magazines (Jeune Afrique, Le Courrier de l'Unesco...) et membre du Haut Conseil pour la Coopération Internationale. Secrétaire Générale Adjointe de la Fédération Internationale des Droits de l'Homme, connue pour son opposition active à Ben Ali, elle siège aujourd'hui, en Tunisie, au Conseil pour la Transition Démocratique.

Modes d'Emplois (MDE) :
Quelle est la situation des femmes Tunisiennes au sein du monde arabe ?

Sophie Bessis (SB) : En Tunisie, le Code du Statut Personnel promulgué dès l'indépendance, en 1956, reste encore aujourd'hui le code le plus progressiste dans les pays Arabes, malgré les avancées récentes connues par d'autres pays, comme le Maroc. La scolarisation des filles y est quasiment totale et a commencé très tôt, la première école de filles date de 1901. Depuis 1957, les Tunisiennes ont le droit de vote. Dès les années 60, l'État tunisien a développé une politique avancée en matière de planning familial, la contraception s'est généralisée, et le droit à l'avortement a été reconnu plus de dix ans avant la France. La Tunisie a eu, ainsi, une croissance démographique limitée. La mixité de la révolution révèle la profonde modernité de la Tunisie.

MDE : Le rôle des Tunisiennes a été majeur dans la révolution démocratique. Est-ce au niveau de sa préparation ? De son déroulement ?

SB : On ne peut pas parler de préparation, car c'est une révolution spontanée. Elle a échappé à toutes les organisations politiques. Les femmes ont été présentes dès le début. C'est une révolution mixte. Cela a pu exister parce que les femmes sont très présentes dans la société civile Tunisienne avec une multiplicité d'associations qui ont été et sont encore très vigilantes à ce que cette révolution démocratique intègre les enjeux de l'égalité.

MDE : Comment s'est construite cette présence des femmes dans la société civile ? Y a-t-il

une composante syndicale avec l'UGTT [Union Générale Tunisienne du Travail] par exemple ?

SB : Non, l'UGTT reste une organisation très machiste, sans une seule femme dans son Bureau National ni dans aucune de ses instances dirigeantes, alors même que les femmes sont majoritaires dans de grands secteurs professionnels comme l'enseignement, la santé, l'industrie textile. Il existe, cependant, à l'UGTT une commission femmes, depuis plus de 20 ans.

Les premières féministes Tunisiennes des années 20 luttèrent contre le port du voile. On trouve des organisations similaires dans le premier tiers du XXème siècle en Egypte. Dans les années 30, les Tunisiennes ont participé au congrès des femmes d'Orient. Différentes organisations se sont constituées sous la houlette du parti communiste et sous celle du Néo Destour. A partir des années 70, comme en Europe, des mouvements féministes autonomes ont émergé. L'Association Tunisienne des Femmes Démocrates (ATFD), et l'Association des Femmes Tunisiennes pour la Recherche sur le Développement (AFTURD) sont particulièrement actives, aujourd'hui, pour réclamer que la nouvelle Constitution affirme clairement l'égalité des femmes et des hommes dans tous les domaines, en faisant valoir qu'il n'y a pas de démocratie sans égalité.

MDE : Cette place prépondérante des femmes Tunisiennes dans cette révolution influencera-t-elle les autres pays Arabes ?

SB : Je ne connais pas de pays Arabes où les femmes ne se battent pas. Elles sont partout présentes, mais peuvent le manifester à des degrés variables

selon le niveau de conservatisme de leur pays. Le statut des Tunisiennes a toujours servi de référence. On a entendu partout cette revendication. « On voudrait être au moins comme les Tunisiennes ». Mais tout n'est pas rose et si le Code du Statut Personnel est beaucoup moins inégalitaire que les autres codes, il contient trois ou quatre points sur lesquels des inégalités demeurent.

MDE : Les femmes Tunisiennes participent-elles à des mouvements en dehors de leurs frontières ?

SB : Les associations de femmes Tunisiennes participent aux réseaux panarabes telles que la coalition pour l'égalité sans réserve, qui demande l'application sans réserve de la CEDAW, (Convention internationale pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes ou encore le réseau Aïsha). Mais actuellement, elles sont entièrement mobilisées sur ce qui se passe à l'intérieur du pays. La révolution change la donne, des associations comme l'ATFD peuvent, aujourd'hui, agir à visage découvert. Les élections de la Constituante auront lieu le 24 juillet. Les femmes se battent pour un code électoral prévoyant des quotas, pour constituer des listes, pour que des femmes se présentent. C'est un vrai bouillonnement. Il y a des réunions, des journées portes ouvertes partout, dans tous les quartiers. Pas en semaine, car les gens travaillent, mais le samedi et le dimanche l'activité associative est à son comble. Il y a une très grande curiosité, un très grand désir de savoir et de s'informer. ●

Propos recueillis par Sylvette Uzan-Chomat et Claude Kowal.

Le plan neuf du roi Pychar

● 2^e épisode : les escrocs sont à l'ouvrage. Le roi Pychar confie l'avenir de son royaume à deux fumeux experts...

De pire empire ?

Il donna aux deux personnes expertes, en fait des escrocs qui avaient flairé la bonne affaire, une bourse bien garnie en guise d'avance. Elles installèrent deux bureaux dans le palais, avec des étagères pleines de traités de statistique, ainsi qu'une vaste table à dessin sur laquelle elles fixèrent une carte des royaumes. En peu de temps, les murs de la pièce furent couverts de croquis et de formules incompréhensibles destinés à impressionner les naïves et naïfs. Elles restèrent ainsi enfermées, chandelles allumées bien tard dans la nuit, jusqu'au deuxième jour.

Au matin du troisième jour, Pychar, inquiet, dépêcha son connétable Dihsar, réputé pour son intelligence et son dévouement, pour surveiller l'avancement des travaux.

Le vieux sage rendit donc visite aux deux escrocs, qui étaient assis, travaillant sur leur planche à dessin qui ne comportait que la banale carte

À l'aide d'une lanterne magique, ils projetèrent une succession interminable d'enluminures alambiquées sous les yeux ébahis du connétable.

des deux royaumes. « Que Dieu nous garde! Je ne comprend rien du tout! » se dit le connétable, en équarquillant les yeux. Mais il se garda bien de le dire, de peur de passer pour un sot. « C'est innovant, tout à fait intéressant! Ces analyses et ces modélisations ! Je ne manquerai pas de dire au roi que

tout cela me convainc tout à fait! »

« Nous nous en réjouissons! », dirent les escrocs. Puis, à l'aide d'une lanterne magique, ils projetèrent une succession interminable d'enluminures alambiquées sous les yeux ébahis du connétable.

Elles exigèrent alors une nouvelle avance et se mirent de nouveau à l'ouvrage. Dihsar fit un rapport élogieux au roi.

Il n'est rien de pire que d'imaginer le pire

Le quatrième jour, le roi envoya l'un de ses barons, réputé pour sa grande sagesse. Les deux crapules lui jouèrent leur numéro maintenant bien rodé. « N'est-ce pas là un plan stratégique inouï? », lui dirent les deux compères, en usant de leur étrange lucarne. « Je ne comprends que pouic.

Serait-ce donc que je ne conviens pas à mes fonctions ? Je ne dois rien en laisser paraître! » se dit, in petto, le baron. Et, à son tour, il fit au roi, l'éloge du fameux plan auquel il n'avait rien compris. Dans les deux royaumes, que les habitant-es avaient encore du mal à appeler Ploé Imploé, tout le monde parlait du plan miraculeux. Le cinquième jour, le roi en personne accompagné de toute une foule de dignitaires, se rendit auprès des deux canailles. « N'est-ce pas magnifique ? » dirent le connétable et le baron. « Que Votre Majesté admire la puissance de l'analyse et la pertinence de la stratégie ! » Les deux canailles firent jouer la lanterne magique. Les graphiques défilèrent les uns après les autres. ● (suite et fin de ce cruel suspense dans notre prochaine édition)

Anny Barreau

● la rubrique à Guy Yotine

Comment passer des vacances pas chères ?

Ah, les vacances ! Échapper pendant quelques semaines à la réalité quotidienne. Se ressourcer, somnoler à l'ombre des palmiers en sirotant des jus de fruits. Se taper des havanes à gogo. La nuit venue, profiter de la fraîcheur offerte par la terrasse d'un luxueux bungalow ou par la clim' d'un palace de prestige. C'est un rêve inaccessible pour l'immense majorité des lectrices et lecteurs de Modes d'Emplois. Vraiment ? Heureusement, Guy Yotine est là pour vous aider à le réaliser...

Être pauvre n'est pas un bon plan.

La pauvreté frappe la majorité de l'humanité. Elle est un obstacle majeur à la prise de vacances dignes de ce nom. Certain-es me diront qu'il existe des pays pauvres avec des palmiers, des cocotiers et du sable fin. C'est vrai. Mais seuls les fous, comme Aznavour, croient « que la misère serait moins pénible au soleil ». Quand on est pauvre, on n'a pas d'argent. Pas d'argent, pas de crème solaire, donc, pas de plage. Une fortune raisonnable permet tout. Mais nous savons que les salarié-es de Pôle Emploi ne sont pas riches sauf si ils ou elles sont lié-es à des dynasties comme Pinault, Béthencourt, Rothschild, Arnault, Dassault (rayer les mentions inutiles).

À défaut d'être riche, engagez vous en politique !

C'est à la portée de tout le monde, mais ça prend du temps. Commencez comme conseiller municipal de base à Neuilly sur Seine ou bien à Ciboure, près de Biarritz, de préférence. Laissez tomber Braye en Thiérache ou Pougne-Hérisson. Poursuivre par un mandat de Conseiller Général. Les Hauts de Seine sont une bonne base de départ. Paris, c'est bien aussi. Évitez la Lozère. Vite, un poste de Vice-président-e ! À ce stade, vous tissez un jumelage avec une destination lointaine. Optez pour une dictature stable, avec des plages, une banque compréhensive et un palace décent. Organisez un colloque chez votre partenaire, sur un thème quelconque, le développement économique ou les coopérations culturelles. Ça vous permet de partir tous frais payés. Une fois sur place, ce satané colloque terminé, vous pourrez vous les dorer, tranquillou. Au retour, écrivez un bouquin. Mieux encore : embauchez un nègre pour le faire à votre place. Avec un peu de chance, les frais seront couverts par une niche fiscale. Votre notoriété vous permettra bientôt d'obtenir un poste de ministre, ou de secrétaire d'État. Et là, à vous les vacances aux frais de la République ! ●

Guy Yotine



Que se passe-t-il dans le monde Arabe ?

Le 17 décembre 2010, Mohamed Bouazizi, diplômé Tunisien de Sidi Bouzid, devenu vendeur de fruit par nécessité, s'immole au milieu du marché de sa ville. Il meurt trois semaines plus tard. Son geste déclenche une mobilisation générale en Tunisie et dans le monde Arabe. Le 14 janvier Ben Ali s'enfuit en Arabie Saoudite.

Et soudain, la révolte gagne !

Acte 2 : De jeunes manifestant-es occupent la place Tahrir au Caire et réclament le départ de Moubarak. Le 11 février Moubarak quitte le pouvoir et est remplacé par un conseil militaire qui annonce une réforme de la constitution et des élections dans les 6 mois. La presse du monde entier a noté le haut niveau de compétence et de démocratie des manifestant-es. Les hommes et les femmes de la place Tahrir prenaient leurs décisions comme sur le Forum d'Athènes. Les intégristes se tenaient à l'écart. Les Coptes protégeaient les Musulmans le vendredi et les Musulmans protégeaient les coptes le dimanche. Une force nouvelle, jeune et laïque, s'est constituée et a gagné sa légitimité dans le monde arabe. Depuis, manifestations et révoltes éclatent partout : Algérie, Maroc, Bahreïn, Mascate, Yémen, Syrie, Jordanie sont pris dans la tempête. Leur courage stupéfie le monde entier. Le peuple Libyen, après des décennies de dictature, affronte le sanguinaire Kadhafi et est proche de le faire déguer... au prix de milliers de mort-es.

La peur des rois et des tyrans

Le ballet diplomatique, pour la zone d'exclusion aérienne sur la Lybie, est plein d'arrière pensées, mais, au bout du compte, il bloque Kadhafi

dans son retour sanguinaire à Bengazi. C'est le prix à payer pour la chute de Kadhafi. L'Arabie Saoudite connaît aussi des mouvements. Les peuples Arabes sortent de la tranchée et partent à l'assaut avec un courage impressionnant. Une fois que le dictateur est «dégagé», tout reste à faire. Qui sera le prochain ?

La presse fait état du rôle de l'administration Obama pour limiter, voir bloquer les militaires. Qui s'en plaindrait, si ce n'est celles et ceux qui ont intérêt à voir se perpétuer les dictatures ? Les USA gagnent une image plus positive que celle du Viet Nam, du Nicaragua ou même de l'Irak et l'Afghanistan. Ne soyons pas naïves et naïfs, le loup n'est pas devenu, même avec Obama, un doux agneau, mais c'est quand même mieux que Bush. Mais, celles et ceux qui partent à l'assaut à Tunis, sur la place Tahrir ou à Bengazi sont les véritables actrices et acteurs de cette révolution.

Que demandent les peuples Arabes ? La liberté, la fin de la misère et des corruptions, les droits démocratiques, le moyen de vivre décemment. Qui sera le «dégagé suivant» ? Les rois et les divers dictateurs ont peur et cherchent à prévenir une révolution qui s'annonce. «Les mouches ont changé d'âne» comme on dit.



Les peuples apprennent à une vitesse folle

Ces mots d'ordre démocratiques, inimaginables il y a peu, sont en passe de devenir insuffisants, car la révolution est, aujourd'hui comme hier, un véritable accélérateur de l'histoire. En entrant brutalement sur la scène, les peuples Arabes apprennent vite et comprennent qu'une rupture avec l'ordre ancien est nécessaire. Mettre Ben Ali, Moubarak ou Kadhafi définitivement dehors, impose d'en finir avec l'appareil d'État oppresseur qui a survécu à la chute des tyrans et l'armée des petits chefs, l'administration corrompue et les chancelleries des États occidentaux qui ont soutenu ces dictateurs et ne les appellent à quitter le pouvoir que pour les remplacer par des créatures moins controversées. Et pourquoi cela se limiterait-il au monde Arabe ? La révolution arabe, si elle se hisse à la hauteur de sa tâche,

va bouleverser les rapports de force mondiaux. L'exploitation, le malheur, la misère, la faillite et la catastrophe écologique sont dans beaucoup d'autres endroits en Afrique, en Asie et ailleurs...

Le talent des peuples Tunisien, Égyptien et, maintenant, Libyen est impressionnant. Ils redécouvrent la stratégie de lutte la plus efficace qui a fait ses preuves depuis longtemps : la Démocratie. ●

Claude Kowal

Prenez le temps d'aller voir ce qui se passait sur la place Tahrir mais, aussi, dans la plus importante usine textile d'Afrique au nord du Caire. Vous assisterez à une mobilisation profonde et riche de promesses. (http://www.pressafrik.com/La-junte-egyptienne-sevit-contre-les-greves_a51194.html).

Modes d'emplois
Numéro 36
Avril 2011
1,50 €

Journal du Syndicat National Unitaire de Pôle Emploi FSU - Fédération Syndicale Unitaire - www.snuteifsu.org
Directrice de la publication : Colette Pronost - colette.pronost@pole-emploi.fr • Rédacteur en chef et secrétaire de rédaction : Claude Cherblanc - c.cherblanc@orange.fr - et Marie Christine Delmée - mc.delmee@pole-emploi.fr • Comité de rédaction : Colette Pronost; Noël Daucé; Anne Lecoq; Sylvette Uzan-Chomat; Philippe Sabater; Michel Breuvar; Marie-Christine Delmée; Emmanuel M'hedhbi; Leïla Salière; Anny Barreau; Joseph Romand; Françoise Voisenet; Jean-Charles Steyger; Dominique Simon; Frédérique Payen; Claude Kowal; André Momein; Claude Cherblanc • Régie publicitaire : COM D'HABITUDE PUBLICITE : 05 55 24 14 03 • Conception graphique : Thierry Palau - www.graphiste-thierry-palau.fr • Illustrations : Michèle Le Bas et Mathieu Colloghan • Imprimé par ROTOGRAFIE, 2, rue Richard Lenoir, 93 100 Montreuil. N° ISSN : 1631-7777. N° CPPAP : 0907 S 06 221.
Abonnement : quatre numéros par an, 6 €



Votre vocation
fait votre fierté,
la nôtre est de vous assurer.

GMF

GMF

GMF

GMF

GMF

GMF

OFFRE SPÉCIALE
POUR LES MOINS DE 30 ANS

100 €
OFFERTS*

sur vos assurances
AUTO et **SANTÉ**
Idéal pour bien débuter !

TEMA/PARIS

Pour découvrir les avantages qui vous sont réservés :

- Appelez le **0 970 809 809** (numéro non surtaxé)
- Connectez-vous sur **www.gmf.fr**



Assurément Humain

* Offre réservée aux agents des services publics de moins de 30 ans, la première année à la souscription d'un contrat d'assurance auto et/ou d'un contrat de complémentaire santé. Offre non cumulable avec le tarif avant l'âge 30 et valable jusqu'au 31/12/2011. Conditions et détails des prestations dans votre agence GMF ou sur www.gmf.fr.

LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES et employés de l'État et des services publics et assimilés - Société d'assurance mutuelle - Entreprise régie par le Code des assurances - R.C.S. Paris 775 691 140 - Siège social : 76, rue de Prony 75857 Paris Cedex 17 et ses filiales GMF Assurances, La Sauvegarde, GMF Vie, Assistance Juridique et Fidélia Assistance. Adresse postale : 45930 Orléans Cedex 9.
ASSURANCES MUTUELLES DE FRANCE - Société d'assurance mutuelle - Entreprise régie par le Code des assurances - R.C.S. Chartres 323 562 678 - Siège social : 7, avenue Marcel Proust 28932 Chartres Cedex 9. Adresse postale : 45930 Orléans Cedex 9.

Les contrats complémentaires santé sont souscrits par l'A.D.A.C.C.S. auprès de GMF Assurances et la Sauvegarde.